

RCS : DOUAI
Code greffe : 5952

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DOUAI atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00223
Numéro SIREN : 352 981 872
Nom ou dénomination : S.A.S CLINIQUE SAINT ROCH

Ce dépôt a été enregistré le 28/07/2022 sous le numéro de dépôt 2752

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

N°15949*04

Désignation de l'entreprise : <u>SAS CLINIQUE SAINT ROCH</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>128 ALLEE SAINT ROCH 59400 CAMBRAI</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>3 5 2 9 8 1 8 7 2 0 0 0 2 6</u>			Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le, <u>31/12/2021</u>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC			
		Frais de développement*	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	311 441	523 986	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	968 463	968 463	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	63 106	40 946	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	250 249	125 267	
		Constructions	AP	AQ	7 882 078	4 539 401	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	2 611 958	1 165 873	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	12 385 338	8 659 411	
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
			Autres participations	CU	CV	73 287	73 287
Créances rattachées à des participations			BB	BC			
Autres titres immobilisés			BD	BE			
Prêts	BF	BG	25 371	25 371			
Autres immobilisations financières*	BH	BI	185 693	185 693			
TOTAL (II)		BJ	BK	23 504 168	16 307 699		
ACTIF CIRCULANT*	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	162 319	162 319	
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	1 658	1 658	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	2 404 299	2 404 299	
		Autres créances (3)	BZ	CA	3 898 419	3 898 419	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
	Disponibilités	CF	CG	1 529 482	1 529 482		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	234 762	234 762		
	TOTAL (III)	CJ	CK	8 230 940	8 230 940		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	23 504 168	24 538 638		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP		(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS CLINIQUE SAINT ROCH		Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 550 000)			DA	550 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	55 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)			DG	5 982 112		
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	790 185		
	Subventions d'investissement			DJ	263 056		
	Provisions réglementées *			DK	136 899		
	TOTAL (I)			DL	7 777 251		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	1 130 241		
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR	1 130 241		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligatoires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	8 487 379		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)			DV	2 372 510		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	474 398		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 438 935		
	Dettes fiscales et sociales			DY	2 312 897		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	39 394		
Compte régul.	Autres dettes			EA	505 632		
	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	15 631 146			
Ecart de conversion passif *			ED	TOTAL (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	24 538 638			
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC		
			Ecart de réévaluation libre		ID		
			Réserve de réévaluation (1976)		IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	7 812 013		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	19	FB	FC	19	
	Production vendue {	biens *	FD		FE	FF	
		services *	FG	18 960 738	FH	FI	18 960 738
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	18 960 757	FK	FL	18 960 757	
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	4 001 518	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	484 218	
	Autres Produits (1) (11)				FQ	1 072	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	23 447 565
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS		
	Variation de stock (marchandises) *				FT	87 695	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	864 813	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV	-10 372	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	6 805 710	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	1 482 696	
	Salaires et traitements *				FY	7 689 931	
	Charges sociales (10)				FZ	2 897 919	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	2 343 142	
			- dotations aux provisions		GB	5 781	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	252 449	
	Autres charges (12)				GE	218 375	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	22 638 139	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	809 426	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	145 183	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	14 382	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN	3 840	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	371 296	
Total des produits financiers (V)					GP	534 700	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	150 014	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	150 014	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	384 686	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	1 194 112	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SAS CLINIQUE SAINT ROCH</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA 4 749
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB 71 204
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 75 953
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 158 324
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG 3 600
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 161 924
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI -85 971	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ 164 486	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 153 471	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 24 058 219	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 23 268 034	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN 790 185	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY 6 567
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG 1 467
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP 111 263
		- Crédit-bail immobilier	HQ
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH 47 714	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ 130 000	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK 15 183	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX 17 945	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
		RD	
	(9) Dont transfert de charges	A1 109 994	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4 208 955		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatifs A6	Obligatoires A9	
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
PENALITES ET AMENDES - ECART URSSAF	28 152		
REGLT CARPA - REDRESST URSSAF 18/19/20	82 459		
AMORT. EXCEPTIONNEL N1-1	3 600		
ECART GENERALI		3 282	
QP DE SUBVENTION VIREE AU RESULTAT		52 850	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	
REFACTURATION ANNEES ANTERIEURES	191		
PERTE GENEARALI 2017	47 523		
REGLEMENT CLIENTS		1 467	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS CLINIQUE SAINT ROCH				Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
				1		2				
						3				
INCORP.		TOTAL I		CZ		D8				
		TOTAL II		KD	1 597 246	KE	310 696			
CORPORELLES	Terrains			KG	375 516	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ	260 800	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM	12 160 678	KN		KO		
		Installations gales, agencés*, aménagés des constructions	[Dont Composants M2]	KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants M3]	KS	3 310 367	KT		KU	467 464	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	16 688 648	KW		KX	913 328	
		Matériel de transport *		KY	379 157	KZ		LA	9 147	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	2 693 112	LC		LD	361 356	
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ	3	
	Avances et acomptes			LK		LL		LM		
	TOTAL III			LN	35 868 278	LO		LP	1 751 298	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T		
		Autres participations		8U	73 287	8V		8W		
Autres titres immobilisés		IP		IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières		IT	211 381	IU		IV	3 637			
TOTAL IV		LQ	284 668	LR		LS	3 637			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	37 750 193	ØH		ØJ	2 065 631			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virements de poste à poste 1		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4		
INCORP.		TOTAL I		IN		CØ		DØ		
		TOTAL II		IO		LV		LW	1 907 942	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	375 516	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	260 800	MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	12 160 678	MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	3 777 831	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers	IU		MM		MN	17 601 977	MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	388 304	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	3 054 468	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	3	NA		NB	
Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
TOTAL III		IY		NG	3	NH	37 619 573	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY	73 287	ØZ	
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	3 953	2E		2F	211 065	2G	
	TOTAL IV		I3	3 953	NJ		NK	284 352	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	3 953	ØK	3	ØL	39 811 867	ØM		

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS CLINIQUE SAINT ROCH					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice N clos le 31/12/2021						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
<p>(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.</p> <p>(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.</p> <p>(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.</p> <p>(4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.</p> <p>(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".</p>						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....				-		
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....				=		
<p>Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.</p> <p>Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.</p> <p>Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.</p>						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SAS CLINIQUE SAINT ROCH							Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A										
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles			PE	245 258	PF	66 183	PG		PH	311 441
TOTAL I			RK	245 258	RM	66 183	RN		RO	311 441
Terrains			PI	226 280	PJ	23 969	PK		PL	250 249
Constructions	Sur sol propre		PM	21 592	PN	16 187	PO		PQ	37 778
	Sur sol d'autrui		PR	7 151 017	PS	693 282	PT		PU	7 844 299
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	2 183 539	QA	428 418	QB		QC	2 611 958
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	8 899 058	QE	855 471	QF		QG	9 754 529
	Matériel de transport		QH	204 826	QI	64 535	QJ		QK	269 361
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	2 162 752	QM	198 696	QN		QO	2 361 448
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT	
TOTAL II			QU	20 849 063	QV	2 280 559	QW		QX	23 129 622
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN	21 094 321	ØP	2 346 742	ØQ		ØR	23 441 063
CADRE B										
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
	Inst. gales, agenc et am. divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
	Mat bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO			
TOTAL III										
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ		
CADRE C										
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *										
			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9			Z8
Primes de remboursement des obligations							SP			SR

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS CLINIQUE SAINT ROCH						Néant <input type="checkbox"/> *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	136 899	TM		TN		TO	136 899
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	136 899	TS		TT		TU	136 899
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	1 252 016	4B	252 449	4C	374 224	4D	1 130 241
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	1 252 016	TV	252 449	TW	374 224	TX	1 130 241
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	57 325	6B	5 781	6C	6D	63 106
		- corporelles	6E		6F		6G	6H	
		- Titres mis en équivalence	02		03		04	05	
		- titres de participation	9U		9V		9W	9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	06		07		08	09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R	6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V	6W		
Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z	7A			
TOTAL III	7B	57 325	TY	5 781	TZ		UA	63 106	
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	1 446 240	UB	258 230	UC	374 224	UD	1 330 246	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	258 230	UF	374 224			
			UG		UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : SAS CLINIQUE SAINT ROCH				Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP	25 371	UR		US	25 371			
	Autres immobilisations financières		UT	185 693	UV		UW	185 693			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	2 404 299		2 404 299					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	2 294 424		2 294 424					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	3 856		3 856				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	1 597 438		1 597 438					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	2 700		2 700					
Charges constatées d'avance		VS	234 762		234 762						
TOTAUX			VT	6 748 545	VU	6 537 480	VV	211 065			
RENVois	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	1 000							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	3 953							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	8 487 379		1 672 644		5 937 153		877 582	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	2 358 684		1 828 684				530 000		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 438 935		1 438 935						
Personnel et comptes rattachés		8C	942 109		942 109						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 154 644		1 154 644						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	64		64					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	6 200		6 200					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	209 879		209 879					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	39 394		39 394						
Groupe et associés (2)		VI	13 826		13 826						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	505 632		505 632						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	15 156 748	VZ	7 812 013		5 937 153		1 407 582	
RENVois	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	3 068 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL	106		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	2 056 748	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						

ANNEXE**A la présentation des comptes annuels en euros****AUTRES INFORMATIONS****– Dettes garanties par des suretés réelles**

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES : voir tableaux p. 42 et 43

EMPRUNTS : voir tableau p.43

CREDIT BAIL ET LOCATIONS FINANCIERES : voir tableaux de p. 45 à 49

– Autres informations complémentaires**Règles & Méthodes Comptables**

L'exercice, clôturé au 31 décembre 2021, présente un montant total du bilan de 24.538.638,48 Euros et dégage un résultat positif de + 790.184,52 Euros.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- importance relative
- continuité d'exploitation
- permanence des règles et méthodes d'un exercice à l'autre

Les nouvelles règles issues :

- du règlement CRC 2004-06 (du 23 novembre 2004) relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs ont été mises en application pour la première fois au titre de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2005.

Les comptes clos au 31 décembre 2021 ont été élaborés et présentés selon les règles comptables dans le respect prévu par les articles 121-1 à 121-5 du Plan Comptable Général 2014, des dispositions du code du commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que les règlements ANC 2014-03 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicables à la clôture de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME qui consistent essentiellement dans le maintien de l'amortissement selon la durée d'usage pour les immobilisations non décomposables.

Evènements significatifs :

- de l'exercice :
- **Impact de l'épidémie de Covid-19 :**

La crise sanitaire consécutive à l'épidémie de Covid-19 a continué d'impacter l'activité de la SAS Clinique-Saint-Roch, lors de vagues de résurgence de la pandémie tout au long de l'année 2021, ne permettant pas un retour à une activité hospitalière similaire à l'année 2019 : Ainsi, sur le site de CAMBRAI, l'espace de balnéothérapie a été maintenu fermé. Sa réouverture n'a été effective qu'au 23 mai 2022.

Ainsi, l'impact de l'activité hospitalière sur l'année 2021 par rapport à l'année 2019 du fait de la crise sanitaire a été différent suivant le site :

Sur CAMBRAI, le nombre de journées d'hospitalisation complète a diminué de -16,46% (contre - 8,81% en 2020), celui de l'hospitalisation de jour de -18,50% (contre -62,78 % en 2020).

Sur MARCHIENNES, le nombre de journées d'hospitalisation complète a diminué de - 9,67 % (contre - 8,08% en 2020).

Sur DENAIN, le nombre de journées d'hospitalisation complète a diminué de - 9,55% (contre - 5,14%.en 2020).

Toujours par rapport à 2019, en terme de chiffre d'affaires généré sur l'activité hospitalière, le site de CAMBRAI a subi une baisse totale de -21,9% (contre -15% en 2020), celui de MARCHIENNES de - 20,9% (contre -3,7% en 2020), et celui de DENAIN de -21% (contre -7,8% en 2020), soit au total un recul de -21,6% (contre -11,7% en, 2020).

- **Impact des mécanismes de compensation financière mis en place par les autorités de tutelle en lien avec la pandémie de Covid-19 :**

L'Entreprise a bénéficié à partir de l'année 2020 de plusieurs mécanismes mis à sa disposition, dont certains ont été maintenus sur l'année 2021 :

1/ Avances de trésorerie :

Afin de permettre aux établissements de santé de faire face à des problèmes de trésorerie liés à une réorganisation des filières de soins permettant la plus grande prise en charge des patients COVID avec la création de secteurs dédiés, un dispositif d'avance de trésorerie remboursable, correspondant à 1/12^e des recettes d'assurance maladie basé sur l'année 2019 a été reconduit au cours du 2eme semestre de l'année 2021.

Le dispositif a été utilisé pour les trois établissements de septembre à fin novembre 2021, avec un remboursement intégral de ces avances au 31 / 12 /2021. (Enregistrement des avances de trésorerie dans des comptes 4677).

2/ Garantie de financement :

Par arrêté du 6 mai 2020, les établissements de santé ont bénéficié d'un mécanisme de garantie de financement en 2020, comprenant à la fois les recettes liées à la production d'activité facturée à

l'assurance-maladie, la dotation modulée à l'activité (DMA) pour le SSR ainsi que les consultations externes (ACE).

Le mécanisme de garantie, initié à compter du 1^{er} mars 2020, concernait les soins réalisés et visait à garantir un niveau de recettes habituellement pris en charge par l'assurance maladie (hors ticket modérateur, forfait journalier et recettes annexes) équivalent à la même période de l'année 2019.

Ce dispositif a été reconduit pour toute l'année 2021.

Au titre de l'année 2020 (de mars à décembre), la régularisation définitive est intervenue en mars 2022 et a confirmé un montant de 1.505.494 euros, soit un complément perçu de 152.183 euros.

L'arrêté des comptes de l'exercice 2021 comprend la constatation de la garantie de financement sur la base de calculs estimés à partir des états OVALIDE du PMSI pour un montant de 1.526.887 euros, qui a été enregistré en subvention.

Le montant provisoire sera transmis par les services de l'ETAT avant le 30 juin 2022. Il fera l'objet d'un arrêté définitif à la fin du premier semestre 2023.

Ce dispositif de Garantie de Financement a été officiellement reconduit jusqu'au 30 juin 2022 suivant les mêmes modalités de calcul

3/ Subvention des surcoûts liés à l'épidémie de Covid-19 :

En raison des dépenses supplémentaires occasionnées pour la mise en place des équipements de protection individuels des professionnels de santé (masques FFP2 & chirurgicaux, lunettes, sur-blouses...), de l'acquisition du matériel pour une meilleure prise en charge des patients « COVID+ », du recours aux heures supplémentaires ou à du renfort de personnel médical et para-médical, la DGOS a octroyé une subvention complémentaire en 2021 pour un montant de 137.052 euros.

4/ Revalorisation « SEGUR » :

La phase 2 de la revalorisation SEGUR est entrée en application le 1^{er} octobre 2021 avec un second palier pour les infirmières de 54 euros bruts mensuels et pour les aides soignantes qualifiées de 19 euros bruts mensuels.

- **Changement de progiciel de gestion du dossier médical et administratif du patient et changement de progiciel de comptabilité.**

L'entreprise s'est doté de la solution Hôpital Manager de l'éditeur Softway Médical ainsi que de l'application SAGE X3 Pharma et comptabilité auprès du même éditeur. Le démarrage s'est effectué de manière successive par établissement sur le mois de janvier 2021. L'outil est désormais opérationnel sur les trois sites.

Postérieurs à compter de la Clôture**• Impact de l'épidémie de Covid-19 :**

La crise sanitaire consécutive à l'épidémie de Covid-19 se poursuivant sur le 1^{er} semestre 2022, le mécanisme suivant a été reconduit : la garantie de financement au titre du 1^{er} semestre 2022

En conséquence, la Direction estime que le principe de continuité d'exploitation n'est pas remis en cause.

Litiges prud'homaux en cours :

Au 31 décembre 2021, il a été constaté une provision à hauteur de 909.773,51 euros relative aux affaires prud'homales en cours. Cette provision a été constituée en fonction des demandes d'indemnisation déposées par les salariés dans le cadre de la procédure contentieuse.

Autres provisions pour risques et litiges :

Au 31 décembre 2021 a été constaté le maintien d'une provision pour risques ramenée à 55.183,92 euros suite à la mise en suspens partielle de la convention liant la Clinique avec la SCM kinésithérapie du Cambrésis en 2020 à la suite de la pandémie.

Il a été constaté au 31 décembre 2021 une provision pour risques sur créances douteuses de 156.536 euros en raison d'un apurement partiel des comptes clients dans l'ancien logiciel de facturation des soins SANO V2. Le rapprochement manuel est en cours suite au basculement des télétransmissions NOEMIE des caisses centrales d'assurance maladie sur le nouveau DPI Hôpital Manager.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, frais accessoires directement attribuables inclus, après déduction des remises, rabais, ristournes et escomptes obtenus. Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes sont inclus.

Après examen du fichier des immobilisations, les composants, bien qu'identifiés, n'ont pas une durée d'utilisation sensiblement différente de celle de l'immobilisation principale, ni une valeur significative. De ce fait, ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une décomposition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue, celle-ci étant comparable à la valeur d'usage. En tant que besoin, la valeur résiduelle est déduite de la base amortissable.

Il n'a pas été procédé en comptabilité au calcul de dotation aux amortissements pour les biens nouvellement entrés au cours de l'exercice 2021 selon la méthode de l'amortissement dégressif fiscal, et ce, pour les biens éligibles à cette règle.

Il a été fait application de la faculté de la directive BOI BIC Base 100-2015041 du 21 avril 2015 en faveur des investissements éligibles réalisés entre le 15 avril 2015 et le 14 avril 2017. Il a ainsi été déduit du résultat imposable une somme de 17.497,59 euros correspondant à 40% de la valeur d'origine des biens pouvant bénéficier de l'amortissement dégressif, montant non constaté en comptabilité.

Amortissements Stocks :

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré-premier sorti ».

Le prix d'achat comprend les droits de douanes et les taxes non récupérables et est diminué des escomptes de règlement.

Détermination des charges sociales provisionnées :

Pour la détermination des provisions pour charges sur congés à payer et primes à payer, un taux de 40% au titre des charges sociales et un taux de 12% au titre des charges fiscales ont été retenus correspondant au taux moyen de charges sociales et fiscales de l'exercice.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Etat des échéances des créances et des dettes à la Clôture de l'exercice :**Comptes créances Clients et comptes rattachés par date d'exigibilité :**

<u>Créances à plus d'un an :</u>	97.639,88 euros
<u>Créances à moins d'un an :</u>	
Factures émises au 31/12/2021:	1.386.986,85 euros
Echues depuis plus de 90 jours :	450.083,29 euros
Echues de 61 à 90 jours :	178.288,34 euros
Echues de 31 à 60 jours :	182.626,76 euros
Echues de 1 à 30 jours :	510.419,61 euros
A échoir :	65.568,85 euros
Factures à établir au 31/12/2021	919.672,66 euros
et DMA à recevoir :	<u>0,00 euros</u>
Avoirs à établir :	- 156.536,00 euros
Clients, acomptes reçus :	- 474.398,17 euros
Total des créances clients et comptes rattachés :	1.773.365,22 euros

Comptes dettes fournisseurs et comptes rattachés par date d'exigibilité :

<u>Dettes fournisseurs d'immobilisation, à moins d'un an :</u>	0,00 euros
<u>Dettes fournisseurs d'immobilisation – retenue de garantie :</u>	39.394,19 euros
Dettes à plus d'un an :	121 204,63 euros
Dettes à moins d'un an :	55 136,34 euros

Répartition par date d'échéance :

Non échues au 31/12/2021 :	540 535,33 euros
A échoir en janvier 2022 :	97 620,34 euros
A échoir en février 2022 :	322 411,02 euros
A échoir en mars 2022 :	120 503,97 euros
Echues au 31/12/2021 :	186 170,98 euros
Echues depuis plus d'un mois :	4 374,51 euros
Echues depuis plus de deux mois :	2 727,75 euros
Echues depuis plus de trois mois et plus :	179 068,72 euros

<u>Salariés :</u>	10 109,51 euros
<u>Factures non parvenues au 31/12/2021 :</u>	335 907,31 euros
<u>RRR et avoirs à obtenir :</u>	0,00 euros
<u>Fournisseurs avances et acomptes :</u>	1 658,40 euros
<u>Total des dettes fournisseurs et cptes rattachés :</u>	1 437 276,73 euros

Engagements :

- indemnités de fin de carrière

La convention collective dont dépend l'entité prévoit des indemnités de fin de carrière. Aucun accord particulier y dérogeant n'a été signé.

Un contrat d'assurance a été mis en place et a pris effet à compter du 1^{er} janvier 2009 sur les établissements de Cambrai et de Marchiennes.

Les contributions de la Société sur ce contrat sont :

Fonds disponibles au 01/01/2021 :	352.654,85 euros
Contributions versées au cours de l'exercice 2021 :	0,00 euros
Remboursement des IFC en 2021 :	0,00 euros
Déduction des frais de gestion en 2021 :	0,00 euros
Résultat des participations de 2021	+ 3.342,95 euros
Total des mouvements en 2021 :	+ 3.342,95 euros
Total des fonds disponibles sur ce contrat au 31/12/2021 :	355.997,80 euros

Concernant l'établissement de Denain, un contrat d'assurance était déjà en place depuis 1995. Celui-ci a été transféré par voie d'avenant suite à la T.U.P. à la SAS Clinique Saint-Roch. Ce contrat ne faisait plus l'objet de versement complémentaire de la part de l'entreprise.

La valorisation des contributions restant disponibles sur ce fonds est :

Fonds disponibles au 01/01/2021 :	6.594,86 euros
Contributions versées au cours de l'exercice 2021 :	0,00 euros

Remboursement des IFC en 2021 :	0,00 euros
Déduction des frais de gestion en 2021 :	0,00 euros
Résultat des participations de 2021 :	+ 65,95 euros
Total des mouvements en 2021 :	+ 65,95 euros
Total des fonds disponibles sur ce contrat au 31/12/2021 :	6.660,81 euros

Les fonds en euros cumulés des deux contrats au 31/12/2021 représentent la somme de 362.658,61 euros.

Par ailleurs, le montant des droits acquis en IFC par les salariés au 31/12/2021 s'élève à : 385.688 euros.

Amortissements des immobilisations :

Immobilisations	Mode	Durée
• Installations techniques, matériels et Outillages industriels	Linéaire, Dégressif	3-4-5-7-10 ans
• Installations générales, agencements, aménagements divers	Linéaire, Dégressif	4-5-7-10-15-20-23 ans
• Matériel de transport	Linéaire	3-5 ans
• Matériel de bureau & informatique	Linéaire, Dégressif	3-4-5-10 ans
• Logiciels	Linéaire	1 an

Information complémentaire : Intégration Fiscale

La société SAS Clinique Saint-Roch a opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} Juillet 2007, et elle est représentée par la Société SAS Joël CLICHE vis-à-vis de l'Administration Fiscale.

CLINIQUE SAINT-ROCH
Société par actions simplifiée au capital de 550.000 Euros
Siège social : 128 allée Saint-Roch
59400 CAMBRAI
352 981 872 RCS DOUAI

ASSEMBLEE GENERALE DU 27 JUIN 2022

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 790.185 euros en totalité au poste « autres réserves ».

Cette affectation du bénéfice net comptable respecte l'engagement de la fédération de l'hospitalisation privée pris pour le compte des établissements de santé privés à but lucratif de ne pas réaliser dans lesdits établissements une distribution de dividendes en contrepartie des compensations financières perçues de l'administration de tutelle.

L'assemblée générale prend acte de ce que les revenus distribués par action, au cours des trois années précédentes, ont été les suivants :

Année	Revenu distribué	Abattement 40 % (*)
31 décembre 2020	146,91 €	58,76 €
31 décembre 2019	107,30 €	42,92 €
31 décembre 2018	37,00 €	14,80 €

(*) sur option au barème progressif de l'IRPP

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés présents et représentés.

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL





DGD

Commissariat
& Associés

Christelle DOTKOWSKI
Commissaire aux comptes

Olivier DUBOIS
Commissaire aux comptes

Germain GLORIAN
Commissaire aux comptes

SAS CLINIQUE SAINT ROCH

Société par actions simplifiée au capital de 550 000 €

Siège social : 128 ALLEE SAINT ROCH
59400 CAMBRAI

RCS : DOUAI 352 981 872

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 01 JANVIER 2021 AU 31 DECEMBRE 2021

Société de Commissariat aux comptes - Membre de la Compagnie Régionale de Douai
Siège Social : 7, rue Kléber - 62300 LENS - Tél. 03 21 28 24 00 - Fax : 03 21 67 58 57

SAS au capital de 3000 euros - Siret 792 605 974 00015 - RCS ARRAS
N° de TVA Intracommunautaire FR 92 792 605 974

SAS CLINIQUE SAINT ROCH

SOCIETE AU CAPITAL DE 550 000 €

128 ALLEE SAINT-ROCH

59400 CAMBRAI

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CLINIQUE SAINT ROCH relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L, 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement, mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels, notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

04

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

LENS, le 10 Juin 2022

DGD COMMISSARIAT ET ASSOCIES

Représenté par Olivier DUBOIS



BILAN - ACTIF

SAS CLINIQUE SAINT ROCH

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF	Valeurs au 31/12/21			% de l'actif	Valeurs au 31/12/20	
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes		% de l'actif	% de l'actif
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles				6.25		4.94
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	835 426.96	311 440.68	523 986.28		279 473.39	
Fonds commercial (1)	968 462.63		968 462.63		968 462.63	
Autres immobilisations incorporelles	104 052.00	63 105.57	40 946.43		46 727.10	
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles				59.05		57.29
Terrains	375 515.62	250 248.79	125 266.83		149 235.67	
Constructions	12 421 478.36	7 882 077.74	4 539 400.62		5 248 869.75	
Installations tech., matériel & outillages	3 777 830.88	2 611 957.57	1 165 873.31		1 126 827.65	
Autres immobilisations corporelles	21 044 748.56	12 385 337.91	8 659 410.65		8 494 282.13	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				1.16		1.09
Participations	73 287.41		73 287.41		73 287.41	
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts	25 371.40		25 371.40		28 324.68	
Autres immobilisations financières	185 693.33		185 693.33		183 056.33	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	39 811 867.15	23 504 168.	16 307 698.89	66.46	16 598 546.74	63.31
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours				0.66		0.58
Matières premières et autres appro	162 318.94		162 318.94		151 946.45	
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	1 658.40		1 658.40	0.01	379.20	
Créances				25.68		16.04
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	2 404 299.39		2 404 299.39		2 237 117.51	
Autres créances (3)	3 898 418.61		3 898 418.61		1 967 800.44	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						1.11
Actions propres						
Autres titres					290 496.00	
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 529 482.31		1 529 482.31	6.23	4 664 056.57	17.79
Charges constatées d'avance (3)	234 761.94		234 761.94	0.96	307 069.45	1.17
TOTAL ACTIF CIRCULANT	8 230 939.59		8 230 939.59	33.54	9 618 865.62	36.69
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	48 042 806.74	23 504 168.	24 538 638.48	100	26 217 412.36	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

SAS CLINIQUE SAINT ROCH

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PASSIF

	Valeurs au 31/12/21	% du passif	Valeurs au 31/12/20	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 550 000.00)	550 000.00	2.24	550 000.00	2.10
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		24.60		19.84
Réserve légale	55 000.00		55 000.00	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	5 982 111.53		5 145 750.53	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	790 184.52	3.22	836 361.00	3.19
SITUATION NETTE	7 377 296.05	30.06	6 587 111.53	25.12
Subventions d'investissement	263 056.10	1.07	315 906.08	1.20
Provisions réglementées	136 898.69	0.56	136 898.69	0.52
TOTAL CAPITAUX PROPRES	7 777 250.84	31.69	7 039 916.30	26.85
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	1 130 241.43		1 252 016.14	
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS	1 130 241.43	4.61	1 252 016.14	4.78
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	8 487 378.89	34.59	7 497 860.76	28.60
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 372 510.39	9.67	2 384 933.88	9.10
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	474 398.17	1.93		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 438 935.13	5.86	1 074 452.04	4.10
Dettes fiscales et sociales	2 312 897.41	9.43	2 168 620.45	8.27
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	39 394.19	0.16	39 394.34	0.15
Autres dettes	505 632.03	2.06	4 760 218.45	18.16
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	15 631 146.21	63.70	17 925 479.92	68.37
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	24 538 638.48	100	26 217 412.36	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

7 344 735.10

7 812 012.94

6 372 468.07

11 553 012.00

20 625.29



COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SAS CLINIQUE SAINT ROCH

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	19.13		59.50		-40.37	-67.85
Production vendue (biens et services)	18 960 738.20	100.00	18 834 033.85	100.00	126 704.35	0.67
Montant net du chiffre d'affaires	18 960 757.33	100.00	18 834 093.35	100.00	126 663.98	0.67
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	4 001 517.79	21.10	3 060 029.89	16.25	941 487.90	30.77
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	484 218.11	2.55	528 355.61	2.81	-44 137.50	-8.35
Autres produits	1 071.79	0.01	2 899.85	0.02	-1 828.06	-63.04
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	23 447 565.02	123.66	22 425 378.70	119.07	1 022 186.32	4.56
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			1 532.16	0.01	-1 532.16	-100.00
Variation de stocks	87 695.00	0.46			87 695.00	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	864 812.87	4.56	770 265.92	4.09	94 546.95	12.27
Variation de stocks	-10 372.49	-0.05	-30 782.80	-0.16	20 410.31	66.30
Autres achats et charges externes	6 805 710.14	35.89	7 423 907.74	39.42	-618 197.60	-8.33
Impôts, taxes et versements assimilés	1 482 695.84	7.82	1 385 676.75	7.36	97 019.09	7.00
Salaires et traitements	7 689 931.17	40.56	6 935 036.97	36.82	754 894.20	10.89
Charges sociales	2 897 919.24	15.28	2 535 927.00	13.46	361 992.24	14.27
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	2 343 141.82	12.36	2 084 468.10	11.07	258 673.72	12.41
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.	5 780.67	0.03	5 780.67	0.03		
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions	252 449.17	1.33	230 490.92	1.22	21 958.25	9.53
Autres charges	218 375.22	1.15	131 469.86	0.70	86 905.36	66.10
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	22 638 138.65	119.39	21 473 773.29	114.02	1 164 365.36	5.42
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	809 426.37	4.27	951 605.41	5.05	-142 179.04	-14.94
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

1 467.37
47 714.20

33 217.00
71 645.00

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SAS CLINIQUE SAINT ROCH

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Variation en valeur en %	
Produits financiers						
De participation (3)	145 182.70	0.77	489 962.86	2.60	-344 780.16	-70.37
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	14 381.75	0.08	20 784.69	0.11	-6 402.94	-30.81
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change	3 840.00	0.02			3 840.00	
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	371 295.82	1.96			371 295.82	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	534 700.27	2.82	510 747.55	2.71	23 952.72	4.69
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	150 014.15	0.79	134 965.17	0.72	15 048.98	11.15
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	150 014.15	0.79	134 965.17	0.72	15 048.98	11.15
RÉSULTAT FINANCIER	384 686.12	2.03	375 782.38	2.00	8 903.74	2.37
RÉSULTAT COURANT avant impôts	1 194 112.49	6.30	1 327 387.79	7.05	-133 275.30	-10.04
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	4 749.45	0.03	89 046.98	0.47	-84 297.53	-94.67
Sur opérations en capital	71 203.94	0.38	40 430.94	0.21	30 773.00	76.11
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	75 953.39	0.40	129 477.92	0.69	-53 524.53	-41.34
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	158 324.36	0.84	181 552.35	0.96	-23 227.99	-12.79
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	3 600.00	0.02	79 187.36	0.42	-75 587.36	-95.45
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	161 924.36	0.85	260 739.71	1.38	-98 815.35	-37.90
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-85 970.97	-0.45	-131 261.79	-0.70	45 290.82	34.50
Participation des salariés aux résultats	164 486.00	0.87	182 512.00	0.97	-18 026.00	-9.88
Impôt sur les bénéfices	153 471.00	0.81	177 253.00	0.94	-23 782.00	-13.42
TOTAL DES PRODUITS	24 058 218.68	126.88	23 065 604.17	122.47	992 614.51	4.30
TOTAL DES CHARGES	23 268 034.16	122.72	22 229 243.17	118.03	1 038 790.99	4.67
Bénéfice ou Perte	790 184.52	4.17	836 361.00	4.44	-46 176.48	-5.52

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

130 000.00
15 183.00

489 963.00
28 969.00



ANNEXE**A la présentation des comptes annuels en euros****AUTRES INFORMATIONS****- Dettes garanties par des suretés réelles**

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES : voir détail sur tableaux en page 8.

EMPRUNTS : voir tableau p 9

CREDIT BAIL ET LOCATIONS FINANCIERES : voir tableaux de p. 10

- Autres informations complémentaires**Règles & Méthodes Comptables**

L'exercice, clôturé au 31 décembre 2021, présente un montant total du bilan de 24.538.638,48 Euros et dégage un résultat positif de + 790.184,52 Euros.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- importance relative
- continuité d'exploitation
- permanence des règles et méthodes d'un exercice à l'autre

Les nouvelles règles issues :

- du règlement CRC 2004-06 (du 23 novembre 2004) relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs ont été mises en application pour la première fois au titre de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2005.

Les comptes clos au 31 décembre 2021 ont été élaborés et présentés selon les règles comptables dans le respect prévu par les articles 121-1 à 121-5 du Plan Comptable Général 2014, des dispositions du code du commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que les règlements ANC 2014-03 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicables à la clôture de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME qui consistent essentiellement dans le maintien de l'amortissement selon la durée d'usage pour les immobilisations non décomposables.

Evènements significatifs :

- de l'exercice :
- **Impact de l'épidémie de Covid-19 :**

La crise sanitaire consécutive à l'épidémie de Covid-19 a continué d'impacter l'activité de la SAS Clinique-Saint-Roch, lors de vagues de résurgence de la pandémie tout au long de l'année 2021, ne permettant pas un retour à une activité hospitalière similaire à l'année 2019 : Ainsi, sur le site de CAMBRAI, l'espace de balnéothérapie a été maintenu fermé. Sa réouverture n'a été effective qu'au 23 mai 2022.

Ainsi, l'impact de l'activité hospitalière sur l'année 2021 par rapport à l'année 2019 du fait de la crise sanitaire a été différent suivant le site :

Sur CAMBRAI, le nombre de journées d'hospitalisation complète a diminué de -16,46% (contre - 8,81% en 2020), celui de l'hospitalisation de jour de -18,50% (contre -62,78 % en 2020).

Sur MARCHIENNES, le nombre de journées d'hospitalisation complète a diminué de - 9,67 % (contre - 8,08% en 2020).

Sur DENAIN, le nombre de journées d'hospitalisation complète a diminué de - 9,55% (contre - 5,14%.en 2020).

Toujours par rapport à 2019, en terme de chiffre d'affaires généré sur l'activité hospitalière, le site de CAMBRAI a subi une baisse totale de -21,9% (contre -15% en 2020), celui de MARCHIENNES de - 20,9% (contre -3,7% en 2020), et celui de DENAIN de -21% (contre -7,8% en 2020), soit au total un recul de -21,6% (contre -11,7% en, 2020).

- **Impact des mécanismes de compensation financière mis en place par les autorités de tutelle en lien avec la pandémie de Covid-19 :**

L'Entreprise a bénéficié à partir de l'année 2020 de plusieurs mécanismes mis à sa disposition, dont certains ont été maintenus sur l'année 2021 :

1/ Avances de trésorerie :

Afin de permettre aux établissements de santé de faire face à des problèmes de trésorerie liés à une réorganisation des filières de soins permettant la plus grande prise en charge des patients COVID avec la création de secteurs dédiés, un dispositif d'avance de trésorerie remboursable, correspondant à 1/12^e des recettes d'assurance maladie basé sur l'année 2019 a été reconduit au cours du 2eme semestre de l'année 2021.

Le dispositif a été utilisé pour les trois établissements de septembre à fin novembre 2021, avec un remboursement intégral de ces avances au 31 / 12 /2021. (Enregistrement des avances de trésorerie dans des comptes 4677).

2/ Garantie de financement :

Par arrêté du 6 mai 2020, les établissements de santé ont bénéficié d'un mécanisme de garantie de financement en 2020, comprenant à la fois les recettes liées à la production d'activité facturée à

l'assurance-maladie, la dotation modulée à l'activité (DMA) pour le SSR ainsi que les consultations externes (ACE).

Le mécanisme de garantie, initié à compter du 1^{er} mars 2020, concernait les soins réalisés et visait à garantir un niveau de recettes habituellement pris en charge par l'assurance maladie (hors ticket modérateur, forfait journalier et recettes annexes) équivalent à la même période de l'année 2019.

Ce dispositif a été reconduit pour toute l'année 2021.

Au titre de l'année 2020 (de mars à décembre), la régularisation définitive est intervenue en mars 2022 et a confirmé un montant de 1.505.494 euros, soit un complément perçu de 152.183 euros.

L'arrêté des comptes de l'exercice 2021 comprend la constatation de la garantie de financement sur la base de calculs estimés à partir des états OVALIDE du PMSI pour un montant de 1.526.887 euros, qui a été enregistré en subvention.

Le montant provisoire sera transmis par les services de l'ETAT avant le 30 juin 2022. Il fera l'objet d'un arrêté définitif à la fin du premier semestre 2023.

Ce dispositif de Garantie de Financement a été officiellement reconduit jusqu'au 30 juin 2022 suivant les mêmes modalités de calcul

3/ Subvention des surcoûts liés à l'épidémie de Covid-19 :

En raison des dépenses supplémentaires occasionnées pour la mise en place des équipements de protection individuels des professionnels de santé (masques FFP2 & chirurgicaux, lunettes, sur-blouses...), de l'acquisition du matériel pour une meilleure prise en charge des patients « COVID+ », du recours aux heures supplémentaires ou à du renfort de personnel médical et para-médical, la DGOS a octroyé une subvention complémentaire en 2021 pour un montant de 137.052 euros.

4/ Revalorisation « SEGUR » :

La phase 2 de la revalorisation SEGUR est entrée en application le 1^{er} octobre 2021 avec un second palier pour les infirmières de 54 euros bruts mensuels et pour les aides soignantes qualifiées de 19 euros bruts mensuels.

- **Changement de progiciel de gestion du dossier médical et administratif du patient et changement de progiciel de comptabilité.**

L'entreprise s'est doté de la solution Hôpital Manager de l'éditeur Softway Médical ainsi que de l'application SAGE X3 Pharma et comptabilité auprès du même éditeur. Le démarrage s'est effectué de manière successive par établissement sur le mois de janvier 2021. L'outil est désormais opérationnel sur les trois sites.

Postérieurs à compter de la Clôture**• Impact de l'épidémie de Covid-19 :**

La crise sanitaire consécutive à l'épidémie de Covid-19 se poursuivant sur le 1^{er} semestre 2022, le mécanisme suivant a été reconduit : la garantie de financement au titre du 1^{er} semestre 2022

En conséquence, la Direction estime que le principe de continuité d'exploitation n'est pas remis en cause.

Litiges prud'homaux en cours :

Au 31 décembre 2021, il a été constaté une provision à hauteur de 909.773,51 euros relative aux affaires prud'homales en cours. Cette provision a été constituée en fonction des demandes d'indemnisation déposées par les salariés dans le cadre de la procédure contentieuse.

Autres provisions pour risques et litiges :

Au 31 décembre 2021 a été constaté le maintien d'une provision pour risques ramenée à 55.183,92 euros suite à la mise en suspens partielle de la convention liant la Clinique avec la SCM kinésithérapie du Cambrésis en 2020 à la suite de la pandémie.

Il a été constaté au 31 décembre 2021 une provision pour risques sur créances douteuses de 156.536 euros en raison d'un apurement partiel des comptes clients dans l'ancien logiciel de facturation des soins SANO V2. Le rapprochement manuel est en cours suite au basculement des télétransmissions NOEMIE des caisses centrales d'assurance maladie sur le nouveau DPI Hôpital Manager.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, frais accessoires directement attribuables inclus, après déduction des remises, rabais, ristournes et escomptes obtenus. Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes sont inclus.

Après examen du fichier des immobilisations, les composants, bien qu'identifiés, n'ont pas une durée d'utilisation sensiblement différente de celle de l'immobilisation principale, ni une valeur significative. De ce fait, ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une décomposition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue, celle-ci étant comparable à la valeur d'usage. En tant que besoin, la valeur résiduelle est déduite de la base amortissable.

Il n'a pas été procédé en comptabilité au calcul de dotation aux amortissements pour les biens nouvellement entrés au cours de l'exercice 2021 selon la méthode de l'amortissement dégressif fiscal, et ce, pour les biens éligibles à cette règle.

Il a été fait application de la faculté de la directive BOI BIC Base 100-2015041 du 21 avril 2015 en faveur des investissements éligibles réalisés entre le 15 avril 2015 et le 14 avril 2017. Il a ainsi été déduit du résultat imposable une somme de 17.497,59 euros correspondant à 40% de la valeur d'origine des biens pouvant bénéficier de l'amortissement dégressif, montant non constaté en comptabilité.

Amortissements Stocks :

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré-premier sorti ».

Le prix d'achat comprend les droits de douanes et les taxes non récupérables et est diminué des escomptes de règlement.

Détermination des charges sociales provisionnées :

Pour la détermination des provisions pour charges sur congés à payer et primes à payer, un taux de 40% au titre des charges sociales et un taux de 12% au titre des charges fiscales ont été retenus correspondant au taux moyen de charges sociales et fiscales de l'exercice.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Etat des échéances des créances et des dettes à la Clôture de l'exercice :**Comptes créances Clients et comptes rattachés par date d'exigibilité :**

<u>Créances à plus d'un an :</u>	97.639,88 euros
<u>Créances à moins d'un an :</u>	
Factures émises au 31/12/2021:	1.386.986,85 euros
Echues depuis plus de 90 jours :	450.083,29 euros
Echues de 61 à 90 jours :	178.288,34 euros
Echues de 31 à 60 jours :	182.626,76 euros
Echues de 1 à 30 jours :	510.419,61 euros
A échoir :	65.568,85 euros
Factures à établir au 31/12/2021	919.672,66 euros
et DMA à recevoir :	<u>0,00 euros</u>
Avoirs à établir :	- 156.536,00 euros
Clients, acomptes reçus :	- 474.398,17 euros
Total des créances clients et comptes rattachés :	1.773.365,22 euros

Comptes dettes fournisseurs et comptes rattachés par date d'exigibilité :

<u>Dettes fournisseurs d'immobilisation, à moins d'un an :</u>	0,00 euros
<u>Dettes fournisseurs d'immobilisation – retenue de garantie :</u>	39.394,19 euros
Dettes à plus d'un an :	121 204,63 euros
Dettes à moins d'un an :	55 136,34 euros

Répartition par date d'échéance :

Non échues au 31/12/2021 : 540 535,33 euros
 A échoir en janvier 2022 : 97 620,34 euros
 A échoir en février 2022 : 322 411,02 euros
 A échoir en mars 2022 : 120 503,97 euros

Echues au 31/12/2021 : 186 170,98 euros
 Echues depuis plus d'un mois : 4 374,51 euros
 Echues depuis plus de deux mois : 2 727,75 euros
 Echues depuis plus de trois mois et plus : 179 068,72 euros

Salariés : 10 109,51 euros
Factures non parvenues au 31/12/2021 : 335 907,31 euros
RRR et avoirs à obtenir : 0,00 euros
Fournisseurs avances et acomptes : 1 658,40 euros

Total des dettes fournisseurs et cptes rattachés : 1 437 276,73 euros

Engagements :

- indemnités de fin de carrière

La convention collective dont dépend l'entité prévoit des indemnités de fin de carrière.

Aucun accord particulier y dérogeant n'a été signé.

Un contrat d'assurance a été mis en place et a pris effet à compter du 1^{er} janvier 2009 sur les établissements de Cambrai et de Marchiennes.

Les contributions de la Société sur ce contrat sont :

Fonds disponibles au 01/01/2021 : 352.654,85 euros

Contributions versées au cours de l'exercice 2021 : 0,00 euros
 Remboursement des IFC en 2021 : 0,00 euros
 Déduction des frais de gestion en 2021 : 0,00 euros
 Résultat des participations de 2021 + 3.342,95 euros

Total des mouvements en 2021 : + 3.342,95 euros

Total des fonds disponibles sur ce contrat au 31/12/2021 : 355.997,80 euros

Concernant l'établissement de Denain, un contrat d'assurance était déjà en place depuis 1995. Celui-ci a été transféré par voie d'avenant suite à la T.U.P. à la SAS Clinique Saint-Roch. Ce contrat ne faisait plus l'objet de versement complémentaire de la part de l'entreprise.

La valorisation des contributions restant disponibles sur ce fonds est :

Fonds disponibles au 01/01/2021 :	6.594,86 euros
Contributions versées au cours de l'exercice 2021 :	0,00 euros
Remboursement des IFC en 2021 :	0,00 euros
Déduction des frais de gestion en 2021 :	0,00 euros
Résultat des participations de 2021 :	+ 65,95 euros
Total des mouvements en 2021 :	+ 65,95 euros
Total des fonds disponibles sur ce contrat au 31/12/2021 :	6.660,81 euros

Les fonds en euros cumulés des deux contrats au 31/12/2021 représentent la somme de 362.658,61 euros.

Par ailleurs, le montant des droits acquis en IFC par les salariés au 31/12/2021 s'élève à : 385.688 euros.

Amortissements des immobilisations :

Immobilisations	Mode	Durée
• Installations techniques, matériels et Outillages industriels	Linéaire, Dégressif	3-4-5-7-10 ans
• Installations générales, agencements, aménagements divers	Linéaire, Dégressif	4-5-7-10-15-20-23 ans
• Matériel de transport	Linéaire	3-5 ans
• Matériel de bureau & informatique	Linéaire, Dégressif	3-4-5-10 ans
• Logiciels	Linéaire	1 an

Information complémentaire : Intégration Fiscale

La société SAS Clinique Saint-Roch a opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} Juillet 2007, et elle est représentée par la Société SAS Joël CLICHE vis-à-vis de l'Administration Fiscale.



Informations sur les cautions

En Euros

Organisme	Date du prêt	Capital restant dû au 31/12/2021	remboursement du capital			Commentaires	caution SAS JC
			à moins d'un an	entre un et cinq ans	à plus de cinq ans		
Cpte 16467 - 4,500,000 € 10 ans Extension - Réhabilitation Cambrai STE GENERALE à 2,41%	décembre-10	0,00	0,00	0,00		Hypothèque en 1er rang sur l'immeuble dévolu en usufruit par la SAS Clinique Saint-Roch et en nue-propriété par la SCI Cliche pari passu avec le CDN, caution personnelle et solidaire de la SAS J. CLICHE à hauteur de 50%.	- €
Cpte 16468 - 4,500,000 € 10 ans Extension - Réhabilitation Cambrai CREDIT DU NORD à 2,61%	décembre-10	0,00	0,00	0,00	0,00	Hypothèque en 1er rang sur l'immeuble dévolu en usufruit par la SAS Clinique Saint-Roch et en nue-propriété par la SCI Cliche pari passu avec la SIA GENERALE, caution personnelle et solidaire de la SAS J. CLICHE à hauteur de 2,900,000 € représentant la part du CDN.	- €
Cpte 16479 - 1,500,000 € 10 ans à un taux de 2,50% Extension - Réhabilitation Cambrai CREDIT DU NORD	juillet-12	162 500,00	162 500,00	0,00		Hypothèque en 2eme rang sur l'immeuble commercial sis Allée Saint-Roch 59400 CAMBRAI en pari passu pour 1,600,000 euros pour notre part, caution personnelle morale de la SAS Jean CLICHE en pari passu pour 750,000 € pour notre part.	162 500,00 €
Cpte 16480 - 1,500,000 € 10 ans Taux variable à 2,50% Extension - Réhabilitation Cambrai SOCIETE GENERALE	juillet-12	171 053,15	157 864,68	13 158,47		Hypothèque en 2eme rang sur l'immeuble dévolu en usufruit par la SAS Clinique Saint-Roch et en nue-propriété par la SCI Cliche pari passu avec le CDN, caution personnelle et solidaire de la SAS J. CLICHE à hauteur de 50%	68 626,58 €
Cpte 16481000 - 500,000 € 5 ans à 1,15 % Prêt investissement mobiliers SOCIETE GENERALE	mai-15	0,00	0,00			Nantissement du fonds de commerce sis à CAMBRAI (59400) à hauteur de 500,000 euros.	
Cpte 16481400 - 1,400,000 € 12 ans 14/12/2015 à 2,61% SOCIETE GENERALE	déc-15	1 219 683,76	158 494,42	857 265,18	203 824,15	Cauton hypothécaire sur l'immeuble bâti sur le terrain appartenant à la SCI J. CLICHE à hauteur de 1,400,000 euros. Nantissement du fonds de commerce sis allée Saint-Roch 59400 CAMBRAI.	
Cpte 16481800 - 540,000 € 12 ans 28/10/2017 - à 1,6 % SOCIETE GENERALE	oct-17	377 351,76	47 882,05	251 241,59	78 227,52	Hypothèque en 4e rang sur l'immeuble commercial sis Allée Saint-Roch accompagnée de la caution hypothécaire cotisée par la SCI CLICHE sur l'immeuble commerciale sis 128 Allée Saint-Roch à hauteur de 540,000 euros en capital, et nantissement du fonds de commerce.	
Cpte 16481600 - 150,000 € 5 ans 23/06/2019 SOCIETE GENERALE	juin-19	91 423,04	29 991,81	61 431,23			
Cpte 16481700 - 150,000 € 5 ans 16/01/2020 SOCIETE GENERALE	janv-20	110 786,78	28 876,05	80 917,73	0,00	néant	
Cpte 16481600 - 1,350,000 € 7 ans 03/03/2020 SOCIETE GENERALE	mars-20	1 184 902,45	221 734,32	963 188,13		néant	
Cpte 16481900 - 732 000 € 5 ans 08/06/2021 SOCIETE GENERALE	août-21	708 613,29	102 428,88	523 806,85	80 278,75	néant	
Cpte 16484000 - 2,200,000 € 12 ans 14/12/2015 à 2,95% CREDIT DU NORD	déc-15	1 366 786,43	294 834,57	1 071 933,85	0,00	Hypothèque sur l'immeuble commercial en 3e rang, sis Allée Saint-Roch 59400 CAMBRAI en pari passu pour 1,400,000 euros pour notre part. Hypothèque sur l'immeuble commerciale en 2e rang sis 440, rue Pierre Nève 59220 DENAIN en pari passu pour 800,000 euros pour Nantissement du fonds de commerce sis Allée Saint-Roch 59400 CAMBRAI en 3e rang en pari passu pour 1,100,000 euros pour notre part.	
Cpte 164850 - 302,500 € 5 ans 14/02/2017 1,10% CREDIT DU NORD	févr-17	10 353,69	10 353,69	0,00		néant	
Cpte 164860 - 700,000 € 12 ans 02/10/2017 + 1 an de différé 1,70% CREDIT DU NORD	déc-17	611 706,03	61 596,03	324 176,39	126 935,61	Hypothèque sur l'immeuble commercial en 4e rang, sis Allée Saint-Roch 59400 CAMBRAI en pari passu pour 700,000 euros pour notre part. Nantissement du fonds de commerce sis Allée Saint-Roch 59400 CAMBRAI en 4e rang en pari passu pour 700,000 euros pour notre part.	
Cpte 164870 - 45 000 € 5 ans 02/11/2017 1,621% CREDIT DU NORD	nov-17	8 365,30	8 685,90	0,00		néant	
Cpte 164880 - 32800 € 5 ans 26/12/2017 0,65% CREDIT DU NORD	déc-17	6 645,36	6 645,36	0,00		néant	
Cpte 164890 - 102,000 € 5 ans 05/02/2018 0,65% CREDIT DU NORD	févr-18	22 382,35	20 654,75	1 727,60		néant	
Cpte 164900 - 150,000 € 5 ans 29/04/2018 0,88% CREDIT DU NORD	avr-18	70 896,06	30 189,76	40 706,32		néant	
Cpte 164910 - 150,000 € 5 ans CREDIT DU NORD	janv-20	83 057,59	29 963,09	63 074,50	0,00	néant	
Cpte 164920 - 1,150,000 € 7 ans 04/06/2020 CREDIT DU NORD	jan-20	908 804,93	162 330,76	746 564,15	0,00	néant	
Cpte 164930 - 66 000 € 7 ans 20/04/2021 CREDIT DU NORD	avr-21	51 396,66	21 871,65	29 428,41	0,00	néant	
Cpte 164940 - 1,429,000 € 7 ans 01/11/2021 CREDIT DU NORD	nov-21	1 403 547,05	188 367,37	1 014 787,29	190 392,39	néant	
Sous Total		8 478 283,00	1 756 135,06	6 043 389,50	578 758,44		248 026,58 €
Intérêts courus		9 095,89	9 095,89				
Totaux		8 487 378,89	1 765 230,95	6 043 389,50	578 758,44		



ENGAGEMENTS DE LOCATIONS FINANCIERES

non compris Air Liquide, Dalkia Telfix et Néopost

loyer 2021 en TTC

Compte N° 61350310		359,10 €
Organisme de financement :	CEGELEASE / DJP Impressions	
Nature du bien financé :	3 Kyocera 3540 idn pour MARCHIENNES au 1/07/2016 sur 60 mois	
Montant financé HT :	2 700,00 €	
Loyer mensuel HT :	50,00 €	
Loyers restant dus	600,00 €	
Compte N° 61350300		636,80 €
Organisme de financement :	CEGELEASE / DJP Impressions	
Nature du bien financé :	4 Kyocera 3540 idn + 2 KYOCERA FS 4200 pour CAMBRAI au 1/07/2016 sur 60 mois	
Montant financé HT :	4 788,00 €	
Loyer mensuel HT :	88,67 €	
Loyers restant dus	1 596,00 €	
Compte N° 61350320		359,10 €
Organisme de financement :	CEGELEASE / DJP Impressions	
Nature du bien financé :	3 Kyocera 3540 idn pour DENAIN au 1/07/2016 sur 60 mois	
Montant financé HT :	2 700,00 €	
Loyer mensuel HT :	50,00 €	
Loyers restant dus	900,00 €	
Compte N° 61351193 à 61351201		18 927,85 €
Organisme de financement :	Location CeGeLease Group Kyocera du 18/05/2016	
Nature du bien financé :	idn KYOCERA & KYOCERA FS	
Montant financé HT :	14 364,00 €	
Loyer mensuel HT :	297,75 €	
Loyers restant dus	8 932,50 €	
Compte N° 6135120200		572,08
Organisme de financement :	Location CeGeLease Group Kyocera du 18/05/2016	
Nature du bien financé :	4x 3540 idn KYOCERA + 2x 4200 KYOCERA FS	
Montant financé HT :	14 364,00 €	
Loyer mensuel HT :	297,75 €	
Loyers restant dus	8 932,50 €	
Compte N° 6135120300		354,2
Organisme de financement :	Location CeGeLease Group Kyocera du 18/05/2016	
Nature du bien financé :	4x 3540 idn KYOCERA + 2x 4200 KYOCERA FS	
Montant financé HT :	14 364,00 €	
Loyer mensuel HT :	297,75 €	
Loyers restant dus	8 932,50 €	
Compte N° 61351204 à 6		4204,46
Organisme de financement :	Location CeGeLease Group Kyocera	
Nature du bien financé :		
Montant financé HT :		
Loyer mensuel HT :		
Loyers restant dus		
Compte N° 61351191		397,42 €
Organisme de financement :	Location BNPPARIBAS Kyocera du 23/07/2018	
Nature du bien financé :	1 Kyocera 3645 idn	
Montant financé HT :	2 592,00 €	
Loyer mensuel HT :	60,00 €	
Loyers restant dus	3 168,00 €	
Compte N° 61351192		947,92 €
Organisme de financement :	Location BNPPARIBAS Kyocera du 13/09/2018	
Nature du bien financé :	2 Kyocera 307C1	
Montant financé HT :	7 430,40 €	
Loyer mensuel HT :	172,00 €	
Loyers restant dus	9 494,40 €	



Compte N° 61352000		11 820,77 €
Organisme de financement :	Location matériel de transport	
Nature du bien financé :		
Montant financé HT :		
Loyer mensuel HT :		
Loyers restant dus		
Compte N° 61353000		13 589,67 €
Organisme de financement :	Location mobilières DENAIN	
Nature du bien financé :		
Montant financé HT :		
Loyer mensuel HT :		
Loyers restant dus		
Compte N° 613552000		6 819,28 €
Organisme de financement :	Air Liquide Santé	
Nature du bien financé :	1 centrale ARGOS + poste de livraison O2 médical + cadres	
Montant financé HT :	non connu	
Loyer mensuel HT :	568,27 €	
Loyers restant dus		
Compte N° 613552200		4 546,16 €
Organisme de financement :	Air Liquide Santé MARCHIENNES	
Nature du bien financé :	1 centrale ARGOS + poste de livraison O2 médical + cadres	
Montant financé HT :	non connu	
Loyer mensuel HT :	378,85 €	
Loyers restant dus		
Compte N° 6135523000		4 546,16 €
Organisme de financement :	Air Liquide Santé DENAIN	
Nature du bien financé :	1 centrale ARGOS + poste de livraison O2 médical + cadres	
Montant financé HT :	non connu	
Loyer mensuel HT :	378,85 €	
Loyers restant dus		
Compte N° 6135700		768,67 €
Organisme de financement :	NEOPOST	
Nature du bien financé :	1 machine à affranchir	
Montant financé HT :	2 767,21 €	
Loyer mensuel HT :	64,06 €	
Loyers restant dus	Indéterminé	
Compte N° 6135830		1 475,90 €
Organisme de financement :	Location Bonbonnes ANS	
Nature du bien financé :		
Montant financé HT :		
Loyer mensuel HT :		
Loyers restant dus		
Compte N° 61359000		682,20 €
Organisme de financement :	TELFIX- Engagement 36 mois	
Nature du bien financé :	3 Points XIRING V2 pour LAN	
Montant financé HT :	indéterminé	
Loyer mensuel HT :	56,85 €	
Loyers restant dus	indéterminé	
Compte N° 61359520		6 258,92 €
Organisme de financement :	LOCAM	
Nature du bien financé :	bornes WIFI + controleur accès internet / Marchiennes	
Montant financé HT :	23 517,54 €	
Loyer mensuel HT :	435,50 €	
Loyers restant dus	1 306,50 €	
Compte N° 61359530		8 381,23 €
Organisme de financement :	LOCAM Denain	
Nature du bien financé :	bornes WIFI + controleur accès internet / Denain	
Montant financé HT :	23 598,00 €	
Loyer mensuel HT :	437,00 €	



Loyers restant dus	1 311,00 €	
Compte N° 6135400		1 003,58 €
Organisme de financement :	LOCAM SAS	
Nature du bien financé :	1 solution WIFI Hotspot patients sur CAMBRAI	
Montant financé HT :	non défini	
Loyer mensuel HT :	145,00 €	
Loyers restant dus	4 350,00 €	
Compte N° 61359600	LOCATION DIAC	979,88 €
Organisme de financement :	LOCATION	
Nature du bien financé :		
Montant financé HT :	non défini	
Loyer mensuel HT :	136,40 €	
Loyers restant dus	4 228,40 €	
	total €135 location mobilière	87 612,13 €

Désignation de l'entreprise SAS CLINIQUE SAINT ROCH
Numéro de siret 35298187200026

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

DÉTAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉTAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Montant sur formulaire 2053	114 210	56 132
REMBOURSEMENT CAUTION		18 354
Total	114 210	74 486

Désignation de l'entreprise SAS CLINIQUE SAINT ROCH
Numéro de sirect 35298187200026

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Désignations	Montant
FACTURES A ETABLIR	919 673
ORG.SOC. PRODUITS A RECEV	2 188 750
Total des produits à recevoir	3 108 422

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Désignations	Montant
INTERETS S/EMPRUNTS NON ECHUS	5 517
FRS FACTURES NON PARVENUES	335 907
AVOIR A ETABLIR	156 536
CONGES A PAYER/CAMBRAI	373 387
CONGES A PAYER/MARCHIENNES	105 316
CONGES A PAYER/DENAIN	98 873
PROVISIONS SALAIRES A PAYER	200 000
CHARGES SOC /CONGES PAYES CB	149 355
CHARGES SOC /CP MARCHIENNES	42 127
CHARGES SOC /CP DENAIN	39 549
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	166 273
CHARGES FISCALES S/CP CB	44 806
CHARGES FISCALES S/CP MARCH.	12 638
CHARGES FISCALES S/CP DENAIN	11 865
ETAT CHARGES A PAYER	18 233
BANQUE INT COURUS A PAYER	3 579
Total des charges à payer	1 763 962

Désignation de l'entreprise SAS CLINIQUE SAINT ROCH
Numéro de siret 35298187200026

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES AVANCE			234 762		
Total des charges constatées d'avance			234 762		

Copyright Groupe ISA (2022) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise SAS CLINIQUE SAINT ROCH
Numéro de siret 35298187200026

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					

Copyright Groupe ISA (2022) ISACOMPTA